

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

CRÉER UNE DYNAMIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON TERRITOIRE

Bonnes pratiques pour lancer votre stratégie économie circulaire à l'aide du Référentiel économie circulaire de l'ADEME

Issu d'une expérimentation en Auvergne-Rhône-Alpes

INTRODUCTION

Ce guide permet de connaître les étapes nécessaires au déploiement d'une stratégie d'économie circulaire par une collectivité.

Ce document a été créé en co-construction avec les accompagnatrices des collectivités engagées dans l'action de déploiement du référentiel économie circulaire (DREC) de 2020 à 2022.

Il présente les actions conseillées pour la mise en place d'une stratégie économie circulaire par étape. Ce travail est issu de l'expérience de ces accompagnements et les conseils sont illustrés par des actions concrètes des collectivités accompagnées.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Cindy Derail (NymphéA-conseil), Caroline Valluis (Colibree) et Dominique Michalon (Alticentre) pour leur participation à la rédaction de ce guide suite aux accompagnements à la labellisation qu'elles ont réalisés auprès des collectivités.

RÉALISATION

Christèle Fierobe
Oriane Marignier



Cindy Derail



Dominique Michalon



Caroline Valluis



ACRONYMES

DREC : Déploiement du Référentiel Economie Circulaire

TETE : Territoire Engagé dans la Transition Ecologique

CC : Communauté de Commune

CA : Communauté d'Agglomération

VP : Vice-Président

PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

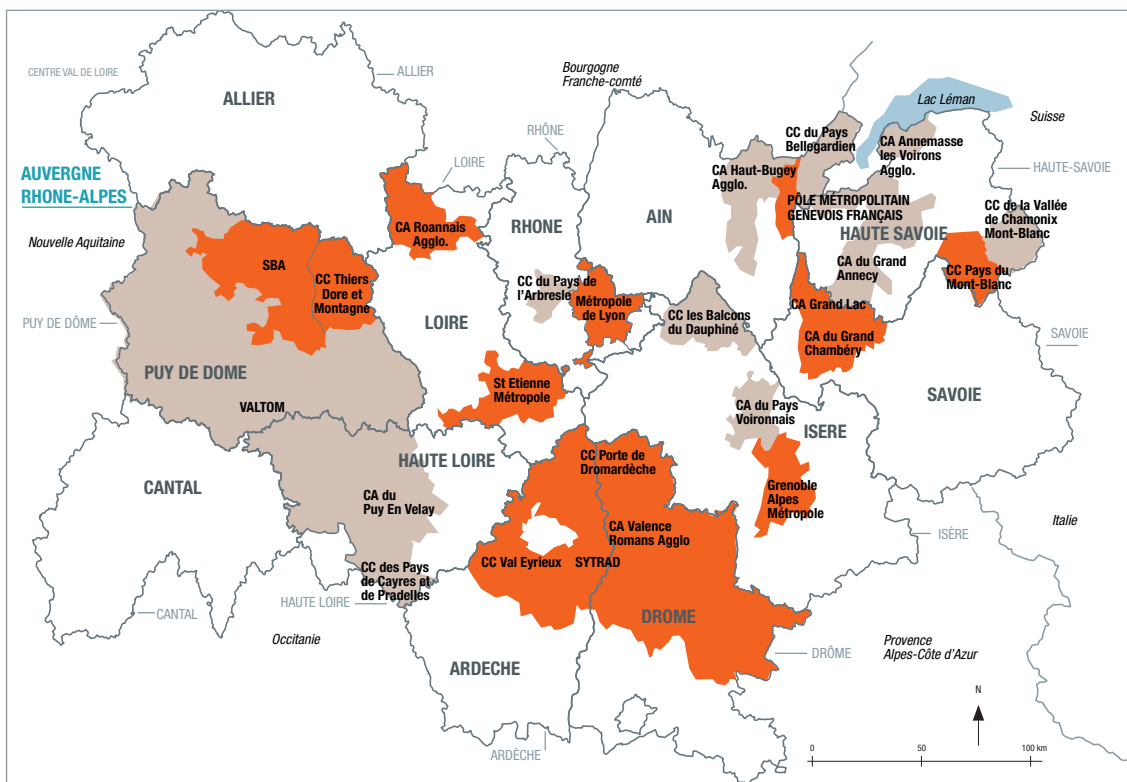
EC ou ECI : Economie circulaire

DGA / DGS : Directeur.trice Général.e Adjoint.e /
Directeur.trice Général.e des Services

CIRIDD : Centre International de Ressources et
d'Innovations pour le Développement Durable

Les collectivités engagées dans la démarche entre 2020 et 2022 et les 4 collectivités pionnières en AURA déjà labellisé en 2020 : Grand Lyon Métropole, Grenoble Alpes Métropole, Saint Etienne Métropole et Syndicat du Bois de l'Aumone.

Territoires engagés dans la démarche "Référentiel économie circulaire" (2023)



Territoires engagés (avancement des démarches)

- Territoire labellisé
- Territoire engagé dans une démarche

Sources : ADMIN EXPRESS©2021 - IGN©, Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Réalisation : Région Auvergne- Rhône-Alpes - DSIUD, février 2023



TABLE DES MATIÈRES

1 MISE EN PLACE DES PERSONNES MOTEURS ET DES CONDITIONS FAVORABLES 5

CRÉER UNE ÉQUIPE PROJET	p 6
IDENTIFIER LE CHARGÉ DE MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE MANIÈRE CLAIRE ET OFFICIELLE	p 7
GARDER LE DYNAMISME	p 8
ACCOMPAGNER LE CHARGÉ DE MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR DU MOYEN / LONG TERME	p 9

2 RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX 10

CLARIFIER	p 11
RÉALISER	p 11
MUTUALISER	p 14
PRÉSENTER ET PARTAGER	p 15

3 ACCULTURATION DES PARTIES PRENANTES 16

INSPIRER	p 17
FÉDÉRER	p 17

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES 18

4 A EN INTERNE

POUR TOUS	p 19
ÉLUS	p 20
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p 21

4 B EN EXTERNE

DE L'INTERNE VERS L'EXTERNE	p 22
ACTEURS ÉCONOMIQUES	p 23
CITOYENS ET MONDE ASSOCIATIF	p 24

4 C AVEC LES COLLECTIVITÉS INFRA

S'ORGANISER	p 25
ECHANGER, S'ENTRAIDER	p 26
SE FORMER	p 26

5 CONCEPTION D'UN PLAN D' ACTIONS ET D'UNE STRATÉGIE 27

COLLECTIVITÉS DÉBUTANTES	p 28
COLLECTIVITÉS MATURES	p 29

6 MISE EN PLACE DES ACTIONS 30

S'ORGANISER	p 31
S'AMÉLIORER	p 32

7 DÉPÔT DE CANDIDATURE AU LABEL 33

S'ORGANISER	p 34
-------------------	------

1 MISE EN PLACE DES PERSONNES MOTEURS ET DES CONDITIONS FAVORABLES

Les premières étapes vont consister à rassembler la bonne équipe et à faire reconnaître l'engagement dans une démarche d'économie circulaire de la part de la collectivité tant au niveau des personnes chargées de cette mission que du portage politique.



CRÉER UNE ÉQUIPE PROJET.....	p 6
IDENTIFIER LE CHARGÉ DE MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE MANIÈRE CLAIRE ET OFFICIELLE.....	p 7
GARDER LE DYNAMISME.....	p 8
ACCOMPAGNER LE CHARGÉ DE MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR DU MOYEN / LONG TERME.....	p 9

1 MISE EN PLACE DES PERSONNES MOTEURS ET DES CONDITIONS FAVORABLES

CRÉER UNE ÉQUIPE PROJET

Les rôles de l'équipe-projet sont de sensibiliser, acculturer, faire du lien, co-construire, porter la dynamique et conseiller donc de faire comprendre ce qu'est l'économie circulaire et à quoi cela sert pour que la dynamique soit portée par toute la collectivité et ses partenaires.

○ Mobiliser un élu (du service économique ou gestion des déchets) au démarrage et intégrer dans l'équipe des élus convaincus par l'économie circulaire

A Valence Romans agglo, la démarche a vraiment commencé une fois que l'élu référent a été nommé et reconnu dans le nouvel exécutif.

○ Avoir un portage du service économique ET du service gestion des déchets. Faire du lobbying auprès des deux pour avoir les deux portages

Dans le cas du Pays Voironnais, les élus référents des deux services déchets et développement économique se sont rencontrés pour décider de cheminer ensemble. Une coopération sincère des services s'en est suivie.

○ Créer une équipe-projet transversale :

- 2 à 4 personnes (élus ou techniciens) représentant développement économique, déchets et transition écologique
- Définir les rôles de chacun en fonction de ses missions
- Inscrire l'économie circulaire dans les objectifs annuels ou les lettres de missions des personnes pour provoquer la transversalité

A la Communauté de Communes du Pays Bellegardien, 3 vice-présidents (VP) font partie de l'équipe-projet. Ils ont été formés à l'économie circulaire et sont devenus moteur en un an (VP en charge de l'aménagement du territoire et des espaces naturels, agricoles et forestiers et VP en charge des eaux et de l'assainissement, de l'environnement et des déchets et VP à l'économie).

A la Communauté d'Agglomération de Chambéry, les VP Déchets et économie sont engagés. Les élus référents des deux services déchets et développement économique se sont rencontrés pour décider de cheminer ensemble. Une coopération sincère des services s'en est suivie.

1 MISE EN PLACE DES PERSONNES MOTEURS ET DES CONDITIONS FAVORABLES

IDENTIFIER LE CHARGÉ DE MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE MANIÈRE CLAIRE ET OFFICIELLE

Dans plusieurs cas, la mission de mise en place de la stratégie d'économie circulaire a pu être ajoutée comme une tâche annexe aux responsabilités d'un agent entraînant un manque de reconnaissance de l'intérêt de la démarche et un manque de temps pour la réaliser, freinant ainsi globalement l'avancée de la collectivité sur ce sujet. Il est donc nécessaire de bien identifier un chef de projet.

Créer un poste dédié avec une lettre de mission spécifique ou reconnaître la mission économie circulaire comme supplémentaire dans les fonctions d'une personne en place en modifiant sa lettre de mission

L'approche transversale du poste doit être clairement établie avec les DGA¹ et DGS² pour limiter les freins.

Au Grand Anancy et au SYTRAD, la création d'un poste a boosté la démarche. Dans certaines collectivités, la stratégie économie circulaire a pris du retard tant que la lettre de mission des agents n'a pas été claire.

Être attentif aux compétences nécessaires à ce poste pour faciliter la transversalité

Les compétences requises ou les capacités favorables au déploiement de cette transversalité sont : fonctionnement en mode projet, animation (démarches d'intelligence collective, formation éventuelle auprès de l'ADEME), écoute, savoir «emmener» ses collègues, leadership, intervenir auprès d'acteurs divers en interne ou en externe. Un profil de développeur économique avec de bonnes connaissances en déchets et environnement est favorable. Un chargé de mission, uniquement Déchets, doit savoir travailler en équipe et doit être formé à minima sur les thématiques économiques.

Positionner le chargé de mission comme CHEF DE PROJET et valoriser le fonctionnement en MODE PROJET. Cela favorise la transversalité et l'implication des différents services

A **Valence Romans Agglo**, le fonctionnement en mode projet est une habitude de la chargée de mission qui a travaillé auparavant sur l'iso 14001 d'un parc d'activité.

Les réunions d'équipe à la **CC du Pays de l'Arbresle** sont réalisées en mode projet : Le référent indique ses freins et annonce clairement les points où il a besoin d'aide et qui sortent de ces missions.

¹ Directeur.trice Général.e Adjoint.e

² Directeur.trice Général.e des Services

1 MISE EN PLACE DES PERSONNES MOTEURS ET DES CONDITIONS FAVORABLES

GARDER LE DYNAMISME

Cette démarche long terme nécessite de garder une communauté interne et externe motivée. Cette dynamique sera enclenchée et supportée par le chargé de mission principalement puis par les différents membres de l'équipe projet. Il est aussi possible que ce soit un élu qui soit ce soutien.

Faire voter une délibération en conseil communautaire qui valide l'engagement vers une politique économie circulaire

Dans le cadre de DREC, une première délibération était demandée pour s'engager dans la démarche. Certaines collectivités ont ensuite fait voter une seconde délibération qui engage la collectivité dans une stratégie économie circulaire. Exemple : **CC Pays Bellegardien, CA Voironnais, VALTOM, Valence Romans Agglo.**

Légitimer le chargé de mission et l'équipe projet par une annonce faite par les DGA ou DGS

Les chargés de mission économie circulaire ont besoin d'être reconnus par la hiérarchie pour porter cette démarche de manière transversale, pour s'adresser aux autres services, aux élus et aux acteurs externes : **CA Haut-Bugey, CC Vallée Chamonix Mont Blanc.**

Articuler portage politique et portage au niveau de la direction des services

L'un ne va pas sans l'autre pour garder la dynamique dans le temps. Plusieurs collectivités ont avancé plus rapidement du moment où cette conjoncture a été mise en place (Ex : **CA de Grand Lac**). Que ce soit un portage uniquement politique au départ ou uniquement par la direction des services, la démarche stagne, ne se généralise pas à l'ensemble des services si les deux niveaux ne sont pas en phase.

Communiquer en interne régulièrement sur les avancées de la démarche sous diverses formes : formel et informel

A la **CC du Pays de l'Arbresle**, un tableau de suivi de la démarche (le «qui fait quoi» et les avancées de chacun) est partagé entre les membres de l'équipe projet. Une réunion avec tous les services, au-delà de l'équipe projet, a lieu une fois par trimestre pour préparer les livrables du Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC).

A la **CC Thiers Dore et Montagne et à Roannais Agglo**, les échanges se font lors de réunions de l'équipe projet transversale avec un rythme régulier.

Finaliser le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Certaines collectivités ont vu leur élan vers la labellisation (qui motivait les élus) freiné par l'absence d'un PLPDMA, celui-ci étant en «stand by» suite à différents contextes : fusion d'intercommunalité, transfert de compétences, ...

Il a été difficile pour certaines collectivités d'avancer sur l'économie circulaire tant que le PLPDMA n'était pas finalisé car celui-ci est déjà très chronophage. Il n'est pas possible de mobiliser les élus davantage. Exemple : **CC du Pays Bellegardien.**

Réaliser des consultations et des concertations : en interne ou en externe pour impliquer les acteurs du territoire et les partenaires pour qu'ils voient le dynamisme de l'action



1 MISE EN PLACE DES PERSONNES MOTEURS ET DES CONDITIONS FAVORABLES

ACCOMPAGNER LE CHARGÉ DE MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR DU MOYEN / LONG TERME

Le rôle de chargé de mission économie circulaire peut être assez solitaire, en particulier dans des collectivités n'ayant pas de service dédié. Il est alors important d'apporter de la ressource et du soutien à celui-ci afin de garder une personne motivée comme chef de file de la dynamique.

Echanger avec d'autres territoires engagés

Les ateliers collectifs de retours d'expérience ont permis aux collectivités engagées dans DREC de partager leurs points communs et leurs avancées. Elles ont précisé leurs envies d'agir et ont organisé des rencontres et des visites de sites entre collectivités pour leurs élus.

Le SYTRAD se déplace à Solucir (Annecy), la CA du Pays Roannais, le SYTRAD et Valence Romans Agglo visitent les installations de la CA du Pays Voironnais (recyclerie en particulier).

Le speed dating entre collectivités a été fortement demandé. Des liens réguliers se sont créés entre les collectivités.

Accéder à des ressources sur l'économie circulaire

Certains chargés de mission ont intégré les communautés Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) et Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) sur ECLAIRA en plus de la communauté DREC. Le coaching réalisé dans DREC a également rempli cette mission.

Animer/former l'équipe projet : participation aux réseaux existants et aux formations en continue

Les chargés de mission économie circulaire de DREC reçoivent régulièrement des informations issues de la communauté DREC et des autres réseaux en lien avec ECLAIRA : régionaux ou nationaux sur l'EFC et l'EIT : apport de connaissances mais aussi de soutien technique, organisationnel et humain : Retours d'expériences, rencontres, échanges de problématiques, coaching. Ces apports ont permis leur montée en compétence tout au long de l'accompagnement.

2 RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

Afin de savoir sur quelle base la dynamique peut se créer, il est nécessaire de réaliser un état des lieux des plans (ex : PCAET) qui comportent des actions d'économie circulaire. Un recensement des acteurs peut aussi être intéressant permettant de croiser les différentes dynamiques du territoire.



CLARIFIER	p 11
RÉALISER.....	p 11
MUTUALISER.....	p 14
PRÉSENTER ET PARTAGER.....	p 15

2 RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

CLARIFIER

Clarifier ce qu'est un diagnostic économie circulaire, le niveau de précision attendue et le périmètre d'étude

Le référentiel économie circulaire du label TETE demande un état des lieux de l'économie circulaire de la collectivité de premier niveau pour définir les axes stratégiques.

Valence Romans Agglo a décidé d'aller plus loin dans la connaissance de son territoire en réalisant une étude de métabolisme territorial.

Ce type d'étude a aussi été fait le **Pôle Métropolitain du Genevois Français**. Il a permis une prise de conscience de la dépendance du territoire en termes de ressources.

RÉALISER

Partir des états des lieux ou bases de connaissances solides existants (PLPDMA, PCAET, PAT, Projet de territoire)

Toutes les collectivités de DREC s'appuient sur ces plans et programmes réalisés ou en cours de réalisation.

Une caractérisation du territoire a été faite avec l'outil ADALIE³ au **Syndicat du Bois de l'Aumône** (photo économie circulaire à l'instant t).

Roannais Agglo utilise un tableur regroupant ces différents plans avec un code couleur pour partager le niveau d'économie circulaire avec les différents services.

S'appuyer sur les dynamiques existantes et prendre en compte les particularités territoriales ainsi que l'organisation interne

A la CC de la Vallée de Chamonix Mont Blanc, les réseaux de partenaires externes ont été plus faciles à mobiliser que les services en interne.

En **Pays de Savoie**, l'association Solucir porte la mobilisation des acteurs économiques pour 3 collectivités qui ont mutualisé cette démarche dans le cadre de Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage.

La disponibilité des ressources humaines ont eu un impact fort pour les collectivités de DREC : turn-over des agents, arrêt maladie, recrutement, ...

³ <https://www.eclaira.org/initiative/h/adalie-un-outil-eit-pour-mieux-se-lancer.html>

2 RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

RÉALISER (suite)

○ **Diversifier les modalités de collectes de l'information : Consultation, voire concertation, des parties prenantes internes et externes par des entretiens individuels, rencontres groupées, sondage en ligne**

L'objectif est triple : renforcement des liens, recueil d'idées novatrices et mobilisation implicite.

Grand Lyon Métropole témoigne, lors des réunions retours d'expériences, qu'il est nécessaire d'aller à la rencontre des acteurs de terrain (entreprises ou associations) de son territoire pour connaître, dynamiser et être reconnu.

Roannais Agglomération et la **CC des Balcons du Dauphiné** enquêtent les entreprises grâce à des questionnaires mais aussi des rendez-vous individuels.

○ **Concentrer l'état des lieux sur les actions dans un premier temps et non sur les flux de ressources spécifiques**

L'économie circulaire est un système de gestion et non juste une connaissance des flux entrants et sortants. C'est engager une nouvelle dynamique plus responsable et solidaire sur le territoire, un mode de gestion collectif !

○ **Pour aller dans un niveau de détail plus fin, se focaliser sur une filière ou faire appel à un soutien extérieur**

Valence Romans Agglo a réalisé une étude de métabolisme territorial après avoir fait un diagnostic interne de ces actions.

La CC Thiers Dore et Montagne a choisi de faire un état des lieux ciblé sur une filière à l'issue du diagnostic de premier niveau.

Le **Grand Chambéry** a identifié dans un premier temps les filières à potentiel avec ses parties prenantes dans le diagnostic puis les détaille dans un second temps.

○ **Mobiliser tous les services pour réaliser l'état des lieux : les données sur les actions en lien avec l'économie circulaire sont réparties dans tous les services**

Il s'agit de coupler cette collecte d'information à l'acculturation et de laisser à chaque service l'expertise dans son domaine.

La réalisation d'un diagnostic économie circulaire nécessite de mobiliser tous les services : un aval du DGA (ex : **CA du Puy en Velay, Roannais Agglo**), voire d'un élu (ex : **Valence Romans Agglo**) permet de flécher du temps pour tous les agents sur ce thème.

Faciliter cette mise à disposition de l'information est primordial pour faire rapidement un diagnostic.

○ **Répertorier les actions par catégorie : pilier de l'EC, plan et programme, filière en lien avec l'économie circulaire concernée, temporalité, lien avec les partenaires, axe du référentiel...**

Saint Etienne Métropole a réalisé son diagnostic en mettant en avant les filières identifiées un an auparavant dans sa stratégie économie circulaire.

2 RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

RÉALISER (suite)

○ **Répertorier les acteurs du territoire par catégorie : statut, filière en lien avec l'économie circulaire concernée, sur le territoire ou en périphérie, déjà en lien avec l'EPCI ou non, positionnement dans la chaîne de valeurs si on est ciblé sur une seule filière...**

Organom a travaillé en identifiant tous les acteurs de la chaîne de valeurs du BTP sur son territoire avec l'outil CIRCULAB.

La **CC Thiers Dore et Montagne** a réalisé une carte mentale de l'écosystème d'acteurs du territoire.

○ **Utiliser des outils simples pour faciliter la collecte d'information sur les actions et les acteurs auprès des différents services, pour les classer, les hiérarchiser et restituer les données**

Des outils ont été créés par le CIRIDD pour l'accompagnement des collectivités débutantes. Ils ont été utilisés par plusieurs collectivités (**SYTRAD, Saint Etienne Métropole, CA Puy en Velay...**)

○ **Classer les acteurs en fonction de leurs impacts sur le territoire et la facilité à les mobiliser pour identifier le potentiel de mobilisation**

La **CC des Balcons du Dauphiné** a utilisé cette méthode lors de réunions en intelligence collective avec les élus et les agents.

Au **Pays Voironnais**, une matrice sur les parties prenantes du territoire a été réalisée en identifiant le niveau de relation actuel. Elle a permis de les classer en "à contacter d'urgence", "lien à entretenir", "rester en veille"...

2 RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

MUTUALISER

- **Formaliser un document centralisant les actions économie circulaire disséminées dans plusieurs programmes territoriaux et le mettre à disposition de tous les agents**

Valence Romans Agglo et **Saint Etienne Métropole** ont pour projet de partager les documents réalisés et de les mettre à jour ponctuellement.

- **Visualiser clairement les budgets éparpillés dans divers projets**

Les budgets des actions des autres plans qui sont en lien avec l'économie circulaire sont identifiés.

La CC Pays de l'Arbresle l'ont fait pour leur Contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) et cela alimente le diagnostic DREC.

- **Mutualiser le diagnostic économie circulaire avec la construction du plan de mandat et/ou du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**

En cas de quasi-synchronicité avec l'élaboration d'un PLPDMA, il s'est avéré pertinent de constituer un COPIL commun PLPDMA/DREC copiloté par les VP déchets et développement économique (**Roannais Agglomération**).

Pour le **Pays Voironnais**, la démarche DREC s'est appuyée sur la gouvernance CODEC, toujours active (Comité de suivi).

2 RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

PRÉSENTER ET PARTAGER

Synthétiser et donner à voir les résultats des entretiens menés

Des réunions spécifiques à destination des agents qui avaient contribué à l'élaboration de l'état des lieux en entretien bilatéral ont été organisées à **Valence Romans Agglo** et à **Saint Etienne Métropole**. Au-delà du partage du diagnostic, elles sont l'occasion d'interroger les services sur les envies d'agir et les axes stratégiques.

Traduire l'état des lieux en matrice atouts, faiblesses, opportunités, menaces (AFOM)

Lors des réunions spécifiques à destination des agents qui avaient contribué à l'élaboration de l'état des lieux en entretien bilatéral organisées à **Valence Romans Agglo** et à **Saint Etienne Métropole**, le bilan a été formalisé sous forme de matrice atouts, faiblesses, opportunités, menaces (AFOM ou SWOT).

Organiser un atelier de partage du diagnostic en lien avec la stratégie ou le plan d'actions avec une approche transversale

A **Chambéry Métropole** et **Roannais Agglo**, la réunion de partage du diagnostic a réuni de nombreuses parties prenantes et a initié les réflexions sur la stratégie en mettant en avant les filières-clefs et sur le plan d'actions.

Partager le référentiel pour montrer les niveaux d'avancement mais dans une version simplifiée

A **Chambéry Métropole**, la réunion de partage du diagnostic réunissant de nombreuses parties prenantes a présenté les actions à partir des axes du référentiel.

Au **Grand Annecy** aussi l'outil "la visite du musée" a été utilisé pour présenter le diagnostic.

Une présentation synthétique de tous les axes du référentiel avec un code couleur a été utilisée à **Roannais Agglo** et au **SYTRAD**.

Les visuels mis en ligne en 2022 de la plateforme **Territoires en Transition** avec les scores par axe et le potentiel si la collectivité réalise les actions programmées a permis au **SYTRAD** de visualiser les perspectives et de trouver un nouvel élan vers la labellisation.

3 ACCULTURATION DES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes, ont besoin de s'approprier le sujet. Organiser des temps, adaptés aux publics cibles, de sensibilisation et d'acculturation permettra à tous de s'emparer du sujet.



INSPIRER p 17
FÉDÉRER p 17

3 ACCULTURATION DES PARTIES PRENANTES

INSPIRER

○ **Prévoir un atelier transversal, avec diverses directions (environnement, déchets, aménagement, achats, développement économique, finances, services techniques...) avec un format ludique d'appropriation, ex : fresque de l'économie circulaire ou diagnostic participatif**

Ce temps de partage, de préférence initial, peut être animé via une fresque économie circulaire (**Pays Voironnais**) et/ou par un diagnostic participatif (**Roannais Agglomération**) et transversal.

○ **Présenter le référentiel de manière synthétique**

A **Chambéry Métropole** et à la **CC Thiers Dore et Montagne** une présentation synthétique du référentiel a été couplée à une animation en intelligence collective pour recenser les premières attentes des acteurs internes et externes présents.

○ **Montrer des exemples de concrétisation de l'économie circulaire d'un point de vue technique sur le territoire ou ailleurs s'il n'y a pas d'exemples sur le territoire**

Un webinaire organisé au **SYTRAD** avec 40 personnes au démarrage du projet.

Un colloque au **Pôle Métropolitain Genevois Français** réunissant plus de 600 personnes avec une agence de communication.

Le salon **Solucir** regroupant plus de 1 200 personnes, résultat de plusieurs années de mobilisation.

Roannais Agglo a fait un catalogue des solutions circulaires accessible à tous et pour tous.

La **CC Porte Drôme Ardèche** a réuni une quinzaine d'entreprises pour initier un réseau autour du témoignage de 3 entreprises locales emblématiques.

FÉDÉRER

○ **Faire le lien avec la connaissance des problématiques du territoire : mettre des mots et faire le lien avec les projets ainsi qu'avec les politiques en cours et l'organisation interne (fiches de postes, interlocuteurs, systèmes de décision et de management...)**

Cela a été l'objet des rencontres de lancement de la démarche DREC dans chaque collectivité. Le projet s'appuie sur l'existant qui a été déclaré dans les candidatures.

○ **Organiser des échanges sur les problématiques du moment pour ancrer l'économie circulaire dans le territoire**

A Valence **Romans Agglo**, deux moments ont été organisés avec les acteurs clefs : Le premier autour du Projet Agricole et Alimentaire Durable du Territoire (PAADT) avec les prestataires de la filière pour les faire travailler en transversalité. Le second pour partager le diagnostic du métabolisme territorial avec les principaux partenaires et le compléter avec des infos qualitatives sur les filières des acteurs présents.

○ **Identifier les bons espaces / temps en place pour intégrer le sujet économie circulaire ou comment en faire un sujet à part entière**

A **Annemasse Agglo**, l'économie circulaire sera liée à la thématique Innovation et villes durables du nouveau Plan de mandat. Des agoras ont traité de cette thématique.

Dans d'autres collectivités, il existe aussi des moments informels mais fédérateurs pour les agents pour parler économie circulaire.

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

La mobilisation des parties prenantes se fait dans la durée, à toutes les étapes de la démarche et en prenant en compte toutes les spécificités des différents acteurs. Créativité et innovation sont de mise pour aller toucher un maximum d'acteurs, en s'appuyant sur l'existant pour ne pas les sursolliciter. Partir de solutions concrètes et des besoins des acteurs restent la base !



4 A EN INTERNE

POUR TOUS	p 19
ÉLUS	p 20
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	P 21

4 B EN EXTERNE

DE L'INTERNE VERS L'EXTERNE	p 22
ACTEURS ÉCONOMIQUES	p 22
CITOYENS ET MONDE ASSOCIATIF	P 24

4 C AVEC LES COLLECTIVITÉS INFRA

S'ORGANISER	p 25
ECHANGER, S'ENTRAIDER	p 26
SE FORMER	p 26

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 A. EN INTERNE

POUR TOUS

Montrer des actions concrètes sur le territoire avec un panel d'acteurs présents dans les instances de gouvernance de l'action

A la **CA du Puy-en-Velay**, le projet REUSE sur la gestion de l'eau (ex : toiture) permettent de traiter de l'économie circulaire sur des cas concrets hors de la problématique Déchets. Cette action fait le lien la démarche TEPOS⁴.

S'appuyer sur des élus moteurs avec un fort intérêt pour l'économie circulaire ou une influence importante ou en délégation transversale

A la **CA du Puy-en-Velay**, l' élu avec la délégation « finances, sport et Plan Alimentaire Territorial » porte la démarche en plus de l' élu Déchets. Dans une autre collectivité, une élue d'envergure régionale voir nationale représente un appui fort pour diffuser les messages car son leadership est reconnu.

Inclure les élus dans les rencontres clefs (élu développement économique, DGS, président de l'agglomération) pour donner du poids

A **Valence Romans Agglomération** et **Chambéry Métropole**, les deux élus porteurs sont présents à toutes les réunions, quel que soit le type de participants : acteurs économiques, agents, citoyens...

Ne pas oublier les entretiens bilatéraux entre le chef de projet économie circulaire et les différents services pour avancer dans la transversalité

Dans de nombreuses collectivités, les entretiens bilatéraux restent de mise pour démarrer l'action et faire le diagnostic. Pour garder la dynamique, ils doivent être suivi d'un retour sur l'entretien en lui-même mais aussi sur les autres entretiens bilatéraux avec un bilan de l'ensemble des retours.

Ne pas laisser retomber la dynamique une fois l'atelier passé

Quel que soit l'atelier, il est important de fournir à l'issue de la rencontre un bilan avec les éléments clés des échanges (dans un format le plus efficace possible comme une carte mentale) mais aussi avec les prochaines échéances et les engagements de chacun. Le respect du planning est aussi un moteur de l'engagement.

Au **Pays Voironnais**, l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions a été facilitée par le rythme soutenu des réunions de l'équipe projet. La co-construction du planning et une certaine tension pour le tenir peuvent être utiles. L'animation est essentielle et le rôle de chef de projet aussi. Des contre-exemples existent dans l'action DREC qui a vu des dynamiques s'enliser faute de temps accordé pour le suivi des échanges entre les partenaires.

⁴ Territoire à énergie positive

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 A. EN INTERNE

POUR TOUS

Utiliser des méthodes d'intelligence collective pour favoriser les échanges (déploiement et écoute)

Les accompagnements de DREC se sont axés pour toutes les collectivités autour de réunions participatives qui ont permises aux acteurs des territoires de fournir des compléments d'informations, de proposer des actions, de décrire leurs besoins et de voter sur des propositions.

ÉLUS

S'appuyer sur des élus emblématiques : Portage nécessaire au plus au haut niveau (pour l'envoi des invitations et l'animation notamment)

La mobilisation est facilitée lorsqu'elle est réalisée par un élu (Par exemple : Mme Bénévise à **Chambéry Métropole** ou Mme Labich à **St Etienne Métropole**).

Une expérience intéressante à noter de mobilisation à la **CA Grand Lac** : l'accueil d'un élu régional, M. LUCOT, par les élus de la CA pour parler d'économie circulaire sur leur territoire a permis la mise en valeur du territoire et des élus locaux.

La présence de plusieurs élus lors des ateliers menés au **Haut-Bugey** et au **Grand Annecy** a attesté d'une capacité à travailler en transversalité. Il en est de même à la **CC du Pays de l'Arbresle** qui, a créé un comité de pilotage spécifique en lien avec le Contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC), uniquement en interne, avec les élus économie circulaire, énergie renouvelable et déchets.

Proposer des solutions concrètes avec un niveau d'implication adéquate

Les élus des territoires ruraux sont davantage demandeurs de solutions simples (clefs en main) et de retours d'expérience de territoires semblables aux leurs donc aussi issus d'autres régions.

Utiliser des moments informels (non prévus dans les agendas officiels) pour engager

Le **Syndicat du Bois de l'Aumône**, par exemple, provoque la rencontre des différents acteurs du territoire lors des événements de la COOP'BTP.

Multiplier les occasions d'acculturation

Mme Bénévise à **Grand Chambéry** témoigne qu'elle parle d'économie circulaire dans toutes les instances possibles de rencontre d'élus : commission déchets (une vingtaine d'élus dans la CCES⁵), conférence des maires, conseil communautaire, conseils municipaux.

⁵ Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi du PLPDMA

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 A. EN INTERNE

ÉLUS

○ Identifier des objectifs communs entre les différents plans (PCAET, TEPOS...)

Dans la **CC Thiers Dore et Montagne**, un fort lien existe avec le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ou avec le Territoire Zéro Chômeur (insertion et action réemploi, etc.).

○ Utiliser des méthodes d'intelligence collective

Les agents de la **CC des Balcons du Dauphiné** sont formés depuis quelques années et intègrent ce mode d'animation systématiquement dans les réunions.

○ Mettre en place des moyens de formation en continu (webinaires, séances de coaching spécifiques, etc.)

Des webinaires à l'attention des élus ont été organisés lors de l'action DREC. L'envoi des invitations directement aux élus, en plus de celles des techniciens, a permis d'augmenter le nombre de participants.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

○ Développer un argumentaire sur l'économie circulaire aux services des entreprises : tarification incitative, catalogue de solutions (circuit court face aux difficultés d'approvisionnement, crise énergétique, etc.), liste des financements existants...

Le **SYTRAD** réfléchit à un document spécifique à l'attention des entreprises. Le **Roannais Agglomération** a créé un catalogue de solutions pour les entreprises. Ces argumentaires sont très proches de ceux de l'EIT.

○ Positionner le service « développement économique » comme l'expert vis-à-vis des entreprises

La **CC Thiers Dore Et Montagne** a présenté les actions de l'axe 3 uniquement au service développement économique pour les motiver, eux mais aussi les acteurs externes comme le Parc naturel régional (pas uniquement ceux qui sont en lien direct avec les entreprises).

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 B. EN EXTERNE

DE L'INTERNE VERS L'EXTERNE

Avoir un portage interne fort de plusieurs élus

Plusieurs territoires sont réticents pour aller parler d'économie circulaire auprès des acteurs économiques tant que l'affichage politique n'est pas clair. La crainte est de mettre en porte-à-faux la collectivité en créant des attentes auxquelles elle ne pourra pas répondre.

Les élus sont présents aux réunions à **Saint Etienne Métropole** et **Valence Romans Agglo**.

Avoir une vision, des demandes et une feuille de route claires

L'affichage d'une stratégie économie circulaire comme celle de la **Saint Etienne Métropole**, votée fin 2020, permet d'aller à la rencontre des parties prenantes pour initier les discussions.

Il semble toutefois préférable, quand c'est possible, d'associer les parties prenantes à la construction de la stratégie économie circulaire ou son évolution/sa révision/son enrichissement/sa finalisation.

S'appuyer sur des dynamiques existantes, des partenariats forts et ancrés puis élargir

Certaines collectivités ont accompagné des acteurs économiques (communication, fourniture de locaux, subventions, appui technique...) dans le cadre d'Appel à Manifestation d'Intérêts (ex : **Grand Lyon**). Ces acteurs, les plus dynamiques du territoire, sont ensuite mis en avant (Retour d'expériences) et servent de vitrine pour mobiliser les autres.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Impliquer le service développement économique de la collectivité dans toute communication aux entreprises

Il doit être, par exemple, l'expéditeur des éléments de communication, d'enquêtes, d'invitations à des moments d'échanges.

L'enquête sur les DAE⁶ de la **CC des Balcons du Dauphiné** est portée par le service développement économique et s'appuie sur ses bases de données. Le taux de retour a été remarquable alors que l'enquête a été menée en été.

Impliquer des structures représentatives des entreprises et de l'économie circulaire

Exemples :

- CCI⁷, CJD⁸, Cluster, Solucir, CIRIDD, AURA Entreprises, Chambéry Grand Lac économie...
- Associer les animateurs de clubs ou les clubs d'entreprises.
- Impliquer les fédérations comme la FFB⁹ ou la CAPEB pour le BTP
- Associer les clusters dans les réflexions - cluster textiles, montagnes, plastiques...

Les chambres consulaires sont impliquées dans de nombreuses collectivités comme la **CA du Puy En Velay**, le **Pays Voironnais** et la **CC des Balcons du Dauphiné**.

Pour **Roannais Agglomération**, les consulaires (CCI, CMA¹⁰ et Chambre d'Agriculture) ont participé aux ateliers PLPDMA en tant que représentants des entreprises. Les informations collectées serviront, outre le PLPDMA, à l'état des lieux économie circulaire.

⁶ Déchets d'activité économique

⁷ Chambre du Commerce et de l'Industrie

⁸ Centre Jeunes Dirigeants

⁹ Fédération Française du Bâtiment

¹⁰ Chambre des Métiers et de l'Artisanat

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 B. EN EXTERNE

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Impliquer les acteurs socio-économiques les plus matures

Pour certaines collectivités (ex : **CC Pays du Mont Blanc et Grand Chambéry**), il a été fait le choix, par les élus, de mobiliser leurs acteurs socio-économiques locaux les plus matures, pour partager un 1^{er} diagnostic et identifier des filières stratégiques pour l'économie circulaire.

Cibler les entreprises qui paient la Redevance Spéciale et leur proposer des services complémentaires : appuis individuels, mise en relation, catalogues de solutions ...

Dans le cadre de **SOLUCIR**, pour convaincre les plus petites entreprises qui ne sont pas encore impliquées, les collectivités leur ont proposé des rencontres en BtoB pour 30 minutes de conseils flash sur leur propre problématique économie circulaire. Les invitations ont été envoyées à partir du fichier des entreprises soumis à la Redevance Spéciale.

S'appuyer sur le contexte socio-économique actuel comme la situation de crise d'approvisionnement

Dans le **Roannais**, Le service économique a constaté que la triple crise qu'affrontent les entreprises au printemps 2022 -approvisionnement, énergie, emploi (« grande démission »)- ne permet pas aux entreprises de se pencher sur le sujet l'économie circulaire. Cependant pour d'autres territoires (**collectivités de Savoie, Biovallée**), les problèmes d'approvisionnement ont été indiqués plutôt comme étant un déclencheur pour la prise de conscience et l'action vers le réemploi et la dépendance vis-à-vis des ressources.

Rencontrer un panel d'entreprises de différentes tailles et secteurs en entretiens individuels pour un état des lieux des pratiques et un recueil des attentes vis à vis de la collectivité

Le **Pays Voironnais** et le **Roannais** l'ont mis en œuvre pour toutes leurs parties prenantes pour établir le diagnostic à partir de l'état des lieux (apport qualitatif à du quantitatif).

S'appuyer sur des tiers de confiance : bureau d'étude, instances et réseaux CCI, Cluster, CJD, Solucir, CIRIDD, AURA Entreprises, Chambéry Grand Lac économie, etc...

L'exemple de Solucir : 3 collectivités (**les agglomérations d'Annecy, de Chambéry et d'Aix les bains**) ont financé un tiers extérieur aux collectivités pour mobiliser les entreprises avec des compétences fortes en intelligence collective et en gestion des entreprises dans le cadre des programmes Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage.

Formaliser un bouquet de service de développement en économie circulaire pour les entreprises

Impliquer fortement les élus pour les échanges avec les entreprises : signataire des invitations, présence dans les groupes de travail

A la **CC des Pays du Mont Blanc** : le VP déchets a identifié et invité les acteurs économiques puis animé un échange. Les entreprises étaient nombreuses, même en pleine journée, pour cet échange.

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 B. EN EXTERNE

CITOYENS ET MONDE ASSOCIATIF

Organiser des journées de mise en valeur et de rencontres entre la collectivité et les acteurs associatifs impliqués, via un appel à manifestation d'intérêt ou via des actions concrètes (bourses, ateliers DIYS, trocs de matériaux, zones de gratuité, collectes/nettoyage de rivières, biodiversité, serious game...) pour parler d'économie circulaire

Pour favoriser l'interconnaissance, la **CC de la Vallée de Chamonix Mont Blanc** a organisé un forum de rencontre du monde associatif autour de la protection de l'environnement incluant la prise en compte de la limitation des ressources en milieu montagnard.

Une autre collectivité a créé un label économie circulaire pour ses associations.

La **CC Thiers Dore et Montagne** met en avant des entrepreneurs de son territoire et fait des visites lors d'événements.

Créer des groupes de travail pour définir les manières de coopérer sur les thèmes des politiques publiques et actions environnementales portées sur le territoire

La **CC de la Vallée de Chamonix Mont Blanc** anime des groupes de travail sur le gaspillage alimentaire dans la restauration collective de montagne.

La **CC Thiers Dore et Montagne** a créé des groupes de travail spécifiques sur des actions en lien avec l'économie circulaire depuis le lancement de l'accompagnement DREC.

Organiser une consultation amont facilite « automatiquement » l'adhésion au projet qui devient commun, tout en enrichissant le diagnostic/état des lieux

Saint Etienne Métropole a organisé un LUPI Laboratoire des usages et des pratiques innovantes pour poser les bases de son projet de cité circulaire. Ils ont proposé aux entreprises et aux associations une approche basée sur l'observation des usagers pour définir les besoins.

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 c. AVEC LES COLLECTIVITÉS INFRA

S'ORGANISER

Organiser la désignation d'un référent économie circulaire par EPCI¹¹ adhérent, pour les syndicats et proposer un accompagnement à une labellisation économie circulaire de territoire

Le **Pôle métropolitain du Genevois français** souhaite animer un groupe de travail regroupant les EPCI de son territoire sur un temps long. La première rencontre a eu pour objet de partager la définition d'économie circulaire entre tous les chargés de missions invités (déchets, environnement, développement économique) et de définir les modalités de rencontres et les besoins pour les ateliers futurs.

Organiser la désignation d'un référent économie circulaire pour les communes d'une certaine taille dans les agglomérations

Valence Romans Agglo a rencontré toutes ses communes pour comprendre leurs besoins et initier ce référencement. **Le Pays Voironnais** a créé un trophée économie circulaire à l'attention des communes de son territoire.

Coordonner les actions sur tous les territoires pour avoir une cohérence globale

Que ce soit pour une matériauthèque ou une animation sur l'écologie industrielle et territoriale, trouver la bonne échelle permet d'engager et de mutualiser les réflexions. (Ex : **Pôle métropolitain du Genevois français et sur les territoires de Savoie**).

S'appuyer sur les services mutualisés entre agglo et ville centre (ex : services achats / commande publique)

A **St Etienne**, à **Valence** et à la **CC du Pays Bellegardien**, les services achats publics sont mutualisés entre l'EPCI et la commune centre. Ces services, impliqués dans la commande publique durable, sont des leviers importants pour diffuser les bonnes pratiques aux autres communes du territoire.

¹¹ Établissement public de coopération intercommunale

4 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4 c. AVEC LES COLLECTIVITÉS INFRA

ECHANGER, S'ENTRAIDER

Créer des lieux d'échanges, de partage de solutions et de retours d'expérience

Le **Pôle métropolitain du Genevois français** souhaite animer un groupe de travail regroupant les EPCI¹² de son territoire sur un temps long. La première rencontre a eu pour objet de partager la définition d'économie circulaire entre tous les chargés de missions invités (déchets, environnement, développement économique) et de définir les modalités de rencontres et les besoins pour les ateliers futurs.

Inviter les communes ou les EPCI adhérents aux ateliers pour partager les pratiques et le diagnostic

Le **SYTRAD** a organisé une présentation de son projet de territoire en invitant l'ensemble des agents et élus des EPCI de son territoire et les incite à exprimer leurs envies d'agir pour diffuser la notion d'économie circulaire localement. Les chargés de missions invités (déchets, environnement, développement économique) et de définir les modalités de rencontres et les besoins pour les ateliers futurs.

SE FORMER

Organiser des formations à destination de tous les agents : internes à la collectivité mais aussi des communes ou EPCI adhérents

Le **SYTRAD** organise une formation à la commande publique durable pour tous les services achats des communes et EPCI de son territoire.

¹² Établissement public de coopération intercommunale

5 CONCEPTION D'UN PLAN D' ACTIONS ET D'UNE STRATÉGIE

Les retours d'expérience des collectivités débutantes et matures sont quelque peu différents au niveau de la mise en œuvre de la stratégie et des plans d'actions car elles partent d'une situation initiale très différente en terme d'actions déjà en place sur le territoire et d'acclimatation des parties prenantes. Cependant, elles ont en commun : un turnover des acteurs important, un contexte économique et environnemental similaire ainsi qu'un besoin d'efficacité et de résultats concrets.



COLLECTIVITÉS DÉBUTANTES	p 28 - 29
COLLECTIVITÉS MATURES	P 29

5 CONCEPTION D'UN PLAN D' ACTIONS ET D'UNE STRATÉGIE

COLLECTIVITÉS DÉBUTANTES

- **Passer par l'action avant la formalisation de la stratégie pour favoriser l'appropriation des concepts et montrer que c'est possible**

La **CA du Puy-en-Velay** s'appuie sur son action REUSE qui a pris de l'ampleur sur les derniers mois pour montrer que mettre en œuvre l'économie circulaire dans les actions de la collectivité est concret.

- **Initier les réflexions autour du diagnostic réalisé par le chargé de mission qui a identifié les thèmes porteurs et les actions faciles à mettre en œuvre**

Cette approche est utilisée par un grand nombre de collectivités. Elle est cependant peu efficace si les élus ne sont pas acculturés sur ces sujets.

- **Organiser des ateliers élus pour identifier avec eux des pistes d'actions (par vote par exemple) puis mettre en œuvre une validation politique rapide par les instances adéquates (conseil communautaire)**

Il s'agit de permettre aux élus de maîtriser l'économie circulaire pour qu'ils puissent prendre les bonnes décisions et être porte-parole.

- **Articuler les projets pilotes des entreprises et associations avec la collectivité et définir les rôles respectifs (mise en œuvre opérationnelle, soutien et valorisation) pour pouvoir essaimer ces actions sur le territoire**

La **CC Thiers Dore et Montagne** en lien avec le Club d'entreprises et le programme Territoire Zéro Chômeur ont une structure dédiée qui a été coordonnée avec leur stratégie économie circulaire.

5 CONCEPTION D'UN PLAN D' ACTIONS ET D'UNE STRATÉGIE

COLLECTIVITÉS DÉBUTANTES

Réaliser des benchmarks en s'appuyant sur les réseaux existants ou sur les ressources en ligne

Un benchmark sur les « défis économie circulaire pour les entreprises » a été réalisé dans le cadre de l'accompagnement pour **Grand Chambéry et Grand Lac**.

Des initiatives, relatives à la fédération des acteurs du BTP, issues d'autres territoires (**Angers Loire Métropole**) ont fortement servi à l'équipe de **CA Annecy**.

Se servir des retours d'expériences pour guider la formulation des actions

La formulation des actions est importante pour avoir un vocabulaire commun avec les territoires environnants et montrer que la collectivité s'inscrit dans une dynamique actuellement qui va bien au-delà de son territoire. Elle permet une meilleure appropriation par tous. C'est l'un des objectifs des rencontres retours d'expériences de l'action DREC.

COLLECTIVITÉS MATURES

Viser une articulation avec les plans existants, en mettant l'accent sur quelques actions manquantes et prioritaires qui complètent les plans existants

A la **CC du Pays de l'Arbresle**, les actions du CODEC ont été orientées en fonction de la démarche Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage avec une répartition des rôles, des tâches et des livrables entre les services.

Prioriser les sujets en visant une dizaine d'actions phares touchant les différents axes du référentiel

A la **CC Thiers Dore et Montagne**, la présélection et la sélection des actions s'est faite en comité de pilotage selon le brainstorming d'actions en lien avec l'axe 3 du référentiel (qui traitent des piliers de l'économie circulaire hors déchets).

S'assurer que les actions répondent à des faiblesses de la collectivité pointées lors de l'état des lieux ou à des atouts qu'il faut consolider

Cela a été un axe de travail au **Pays Voironnais**.

Faire attention à l'articulation entre les différentes échelles du territoire (EPCI infra, supra ou communes) et au principe de subsidiarité

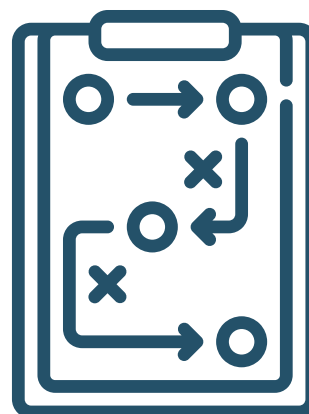
Les collectivités qui n'ont pas la compétence déchets ou développement économique restent proches et impliquées dans les décisions prises à l'échelon réglementaire adéquate. Le plan d'actions du **SYTRAD** prend en compte le fonctionnement des services développement économique des EPCI infra. Le service développement économique de la **CC Portes Drome Ardèche** travaille avec le syndicat de collecte dont elle dépend pour les actions vis à vis des déchets des entreprises.

Choisir d'avoir un nombre d'actions limitées mais à fort impact

La **CA Annecy** a fait ce choix.

6 MISE EN PLACE DES ACTIONS

Une fois le plan rédigé, la mise en action va nécessiter une organisation ainsi que des allers-retours avec la stratégie pour pouvoir être déployée sur le territoire. Il sera nécessaire de fixer des objectifs, des plannings et des indicateurs pour suivre la réussite des actions dans un temps raisonnable et leur amélioration.



S'ORGANISER	p 31
S'AMÉLIORER	p 32



6 MISE EN PLACE DES ACTIONS

S'ORGANISER



Avoir des plannings, des jalons et des échéances claires



Définir les rôles de chacun : gestion en mode projet, chef de projet, partenaires

A la CC du **Pays de l'Arbresle**, une séance de transversalité entre services, a permis la création d'un tableau avec jalons, calendrier, groupe de travail ainsi que des instances pour faire le point et co-construire les livrables.



Définir les budgets

La **CC du Pays de l'Arbresle** a défini le budget en lien avec les actions en cours (CODEC, développement économique, etc.). Ex : pour le développement de l'Ecologie Industrielle et Territoriale : budgets du CODEC et du Développement économique sont réunis.



Trouver un outil de pilotage qui fait le lien entre toutes les actions des différents plans : une action peut appartenir à plusieurs plans

Des outils Excel et Access sont utilisés dans d'autres collectivités que DREC comme le **SYBERT à Besançon**.



Définir et suivre annuellement ses indicateurs de résultats et d'impacts

Le référentiel économie circulaire propose des indicateurs partagés avec le référentiel Climat Air Energie (mutualisation) et des visuels intéressants pour illustrer la progression (amélioration continue).

Roannais Agglo prévoit cette action.

6 MISE EN PLACE DES ACTIONS

S'AMÉLIORER

Miser sur l'amélioration continue

Les collectivités dites matures dans DREC sont en général passés d'un plan d'actions Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage à un Contrat d'objectif déchets et économie circulaire puis à une stratégie plus large d'économie circulaire. L'appropriation et l'expérimentation sur le territoire ont permis de développer petit à petit les différents axes de l'économie circulaire en partant de la seule thématique des Déchets.

Ne pas hésiter à mettre en œuvre des actions avant la réflexion stratégique

Expérimenter des actions permet d'en faire la preuve de concept (POC) mais aussi de fédérer.

La **CA Puy en Velay**, la **CC Thiers Dore et Montagne**, **Grand Lac et Grand Chambéry** et bien d'autres ont démarré ainsi.

S'appuyer sur les envies des parties prenantes pour construire les actions

- **Fédérer en créant une communauté d'acteurs avec un nom attrayant et des objectifs clairs et pragmatiques**

- **S'appuyer sur les intérêts de chacun pour une mobilisation continue**

C'est toute la démarche lancée au **Syndicat du Bois de l'Aumône** dans l'action COOP'BTP : événement dédié au secteur du BTP et à l'économie circulaire, organisé en partenariat avec un collectif d'acteurs publics et privés (institutions, fédérations, associations, etc.).

Se challenger ! Pour les collectivités qui ont déjà un CODEC ou celles qui souhaitent aller plus loin

Pour le **SYTRAD**, se challenger permet une bonne dynamique du projet. La visualisation du nombre d'étoiles potentiel dans les nouvelles interfaces du référentiel économie circulaire est motivante !

7 DÉPÔT DE CANDIDATURE AU LABEL

Enfin, tout le travail réalisé peut être valorisé à travers le label « Territoire Engagées pour la Transition Ecologique - économie circulaire » montrant l'avancement des collectivités par un système d'étoiles. L'adhésion à ce label montre le travail accompli, fait preuve d'exemplarité et permet de rejoindre une communauté d'autres collectivités engagées.



7 DÉPÔT DE CANDIDATURE AU LABEL

S'ORGANISER

○ **Déposer avec plusieurs services et des élus motivés**

○ **Faire attention à la gestion des preuves : les stocker au fur et à mesure en local puis sur dans le référentiel**

Cette étape est chronophage. L'anticiper permet d'éviter de mauvaises surprises, par exemple dans les délais des partenaires impliqués. Si les preuves sont stockées en local, elles peuvent être ensuite envoyées à l'auditeur. **Roannais Agglo** fait un tableau de suivi des preuves : existante, à créer, par qui, etc.

○ **Estimer le temps de travail**

○ **Anticiper le calendrier d'audit : présence nécessaire d'un élu et de la direction des services au moins à 1 des 2 réunions d'audit. Elle est réalisée en 2 mois**

Des réunions de restitution de l'audit ont été organisées avec les élus et la DGS dans certaines collectivités. La participation de l'ADEME régionale est aussi recommandée.

○ **Consulter le guide du candidat - Bien connaître le processus de candidature**

Celui-ci est mis à jour régulièrement sur le site <https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/>

